

■ **SmartCaution SA**, à Genève, CH-660-0713007-5, mettre en place et favoriser les cautionnements de loyers, etc. (FOSC du 18.05.2009, p. 9/5024060). L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a, par décision du 12 août 2009, levé les mesures prononcées aux chiffres 2 à 18 du dispositif de sa décision du 27 avril 2009. Par conséquent, l'inscription de Mes Peter Pirkl et Xavier Mo Costabella, chargés d'enquête, est radiée et les signatures valables antérieurement sont rétablies. Turrettini Maurice, président du conseil d'administratoïn, Niestlé Robert, secrétaire du conseil d'administration, et Rossat Frédéric, directeur, signent à nouveau individuellement.

Registre journalier no 12797 du 14.08.2009 / CH-660.0.713.007-5 / 05206264